07-JUN-2005

Deadline® M-Ps™

PETITS GRANULÉS!

Le dernier festin des limaces et des escargots

CANADA

COMMERCIAL

EFFICACE

DEADLINE M-Ps est excellent pour attirer et tuer les limaces et les escargots.

DURABLE

Résiste à l'eau et à la pluie. DEADLINE M-Ps ne se dissipe pas facilement dans l'eau.

CHAMP D'APPLICATION AMÉLIORÉ

Contient cinq fois plus de particules d'appât que les granulés de taille normale.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

GARANTIE:

Metaldehyde……4.0%

Ce produit contient methylene bis(thiocyanate) à raison de 0.005% et 2-(thiocyanoethylthio)benzothiazole à raison de 0.005% à titre d'agent de conservation.

N° D'ENREGISTREMENT 26650 CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

MODE D'EMPLOI

MODE D'EMPLOI: Appliquer comme un traitement de surface au sol. Peut être répandu avec un équipement au sol sauf indication contraire sur l'étiquette. Utiliser un traitement en bandes localisées entre les rangées après la formation des parties comestibles. Ne pas contaminer les parties comestibles de la plante. Ne pas appliquer ce produit de manière à ce qu'il entre en contact avec les travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs vêtus de protections adéquates peuvent se trouver dans la zone pendant l'application. Peut être appliqué aux récoltes de produits ci-dessous pour les protéger contre les limaces et escargots.

LÉGUMES: Asperges, carottes, céleris, choux, concombres, courges, épinards, haricots, laitues, melons, navets, oignons, piments, pois, pommes de terre, radis, tomates : appliquer de 22,4 à 44,8 kg à l'hectare.

ARBRES FRUITIERS: Cerises, pêches, pommes : appliquer de 22,4 à 44,8 kg à l'hectare.

PETITS FRUITS: Fraises, mûres, raisins : appliquer de 11,2 à 44,8 kg à l'hectare.

GAZON ET PLANTES D'ORNEMENT: Serres à plantes d'ornement, plantation de plantes d'ornement, pelouses: appliquer généralement de 11,1 à 22,2 kg à l'hectare. Renouveler le traitement au besoin pour maintenir le contrôle. L'expérience a démontré que la plupart des plantes résistent à Deadline M-Ps. En revanche, avec certaines plantes très fragiles, notamment les orchidées, il est conseillé de tester le produit en petites quantités pour déterminer la sensibilité de la plante avant une application générale.

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, appliquer en soirée, tout particulièrement après l'arrosage ou la pluie. Appliquer toutes les 3 à 4 semaines pendant la saison de pousse, ou au besoin, jusqu'à concurrence de 6 applications par an.

CE PRODUIT NE DOIT PAS ÊTRE APPLIQUÉ DIRECTEMENT AUX CULTURES VIVRIÈRES. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS RECOURIR À DES MÉTHODES D'APPLICATION AU SOL QUI PROVOQUERAIENT LE CONTACT DIRECT DU PRODUIT AVEC LE FEUIILAGE OU LES PARTIES COMESTIBLES DES CULTURES VIVRIÈRES. LES CULTURES VIVRIÈRES NE DOIVENT PAS ÊTRE RÉCOLTÉES PENDANT LES SIX JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT.

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Produit toxique en cas d'absorption. Éviter de respirer la poussière dégagée par le produit. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures, des chaussettes et des gants résistants aux produits chimiques pendant la manipulation ou l'application du produit. Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection personnelle. En l'absence d'instructions de nettoyage, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver séparément l'équipement de protection personnelle. Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Ils doivent immédiatement retirer leurs vêtements si des pesticides passent à travers puis les laver à fond et mettre des vêtements propres.
Ne pas appliquer directement dans l'eau ni dans des zones d'eau de surface ou des zones intertidales sous la laisse moyenne de haute mer. Ne pas contaminer l'eau au rejet de l'eau utilisée pour laver l'équipement.
CE PRODUIT EST TOXIQUE POUR LES CHIENS, OISEAUX ET AUTRES ANIMAUX. LES CHIENS ET D'AUTRES ANIMAUX SONT ATTIRÉS PAR LES APPÂTS DE MÉTALDÉHYDE ET RISQUENT UN EMPOISONNEMENT MORTEL. NETTOYER OU ENTERRER TOUT PRODUIT RENVERSÉ.

ENTREPOSAGE: Ne pas contaminer l'eau, la nourriture ou la pâture lors de l'entreposage ou de la mise au rebut du produit. Toujours laisser le produit dans son contenant d'origine et le conserver dans une pièce close hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Fermer hermétiquement le contenant lorsque vous n'utilisez pas le produit. Ne jamais entreposer à proximité de nourriture ou de pâture.

MISE AU REBUT
Vider entièrement le contenu du sac dans l'équipement d'application. Ne pas réutiliser le sac, mais le détruire. Jeter le sac en suivant les directives provinciales. Pour obtenir de plus amples informations sur la mise au rebut de produits indésirables et inutilisés, ainsi que sur le nettoyage de déversements, contacter l'agence de réglementation provinciale ou le fabricant.

PREMIERS SOINS
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Tenir les paupières ouvertes et rincer les yeux avec un filet d'eau régulier et faible. Obtenir des soins médicaux.
EN CAS D'ABSORPTION: Ne pas provoquer de vomissements. Obtenir immédiatement du secours médical.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver à fond avec de l'eau et du savon.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche une attention médicale.
INFORMATION TOXICOLOGIQUE: Administrer un traitement symptomatique.

AVERTISSEMENT À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire ne doit être utilisé qu'en respectant le mode d'emploi de cette étiquette. L'utilisation d'un produit antiparasitaire dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

AVERTISSEMENT À L'ACHETEUR: La garantie du vendeur est limitée aux conditions stipulées sur cette étiquette et, sous réserve de la présente, l'acheteur assume tous les risques encourus aux personnes et à la propriété découlant de l'utilisation ou de la manipulation de ce produit et accepte le produit sous cette condition.

Pour obtenir de plus amples informations sur les produits PACE, leurs utilisations et leurs avantages, consultez votre représentant PACE ou notre site web à www.paceint.com.

DEADLINE est une marque déposée de Pace International LLC
Brevet des États-Unis n° 4,961,929
032702CAN

EPA Est. No. 64864-WA-1
Finished Product SKU A-DLMPSX-CA0-50LB

POIDS NET : 22,68 kg (50 lb)

Fabriqué aux Etats-Unis et importé par

PACE INTERNATIONAL

1011 Western Avenue, Suite 807
Seattle, WA 98104 • USA • 800-936-6750

****

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))